

Pourquoi cette UE ?

L'enjeu de ce module est l'apprentissage des bases du droit ainsi que de la gestion de projet au futur ingénieur qui évoluera au sein de la société.

Eléments constitutifs de l'UE

	coefficient	
MKX_7_6-1 Gestion de projet : ateliers électifs	1	
Volume d'heures d'enseignement encadré	Volume d'heures de travail personnel	Nombre d'ECTS
38	10	3

Alignement curriculaire

Parmi les compétences visées par la formation, lesquelles sont développées dans cette UE ?

Contexte et enjeux de l'enseignement

Ce cours est construit autour d'un atelier électif et doit permettre la prise en compte des parcours différents de chacun de nos apprentis. Ce cours doit permettre le choix, dans la gestion de projet, entre 4 ateliers différents.

Prise en compte des dimensions socio-environnementales

ODD8 - Travail décent et croissance économique

Prérequis

Connaissances du fonctionnement d'une entreprise souhaitables

Modalités d'enseignement et d'évaluation

	Nb d'heures
Cours	
Cours intégré (cours + TD)	
TD	
TP	
Projets	18
Travail en autonomie encadré	
Contrôles et soutenances	
Travail personnel	6

Objectifs pédagogiques

(à la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de ...)

- o Evoluer en autonomie sur un système d'informations
- o Mettre en place des procédures et les diffuser à ses collaborateurs
- o Optimiser les flux de produits sur un ERP
- o Mettre en place un reporting inter-services régulier
- o Comprendre la différence entre gestion de projet classique et Agile
- o Piloter un projet avec les indicateurs Scrum
- o Identifier les opportunités commerciales
- o Classifier ses opportunités en fonction d'indicateurs d'affaires pertinents

Activités

(CM, TD, TP, projet, sortie terrain, etc.)

Utilisation de simulations pédagogiques spécialisées permettant l'immersion dans un environnement professionnel reconstitué mettant les étudiants en situation compétitive ou collaborative.

Évaluations et retours faits aux élèves

(évaluations qui comptent pour la note ou qui permettent à l'étudiant de se situer, corrigés, feedback personnalisé...)

Basée sur la performance des équipes sur la simulation.

Retour sur l'évaluation fait à l'élève : Performances de simulation explicables objectivement et évaluation de leur soutenance grâce à une grille d'évaluation connue par les étudiants en amont.

En plus des modalités d'évaluation prévues, des évaluations non inscrites à l'emploi du temps pourront avoir lieu.

En cas de dysfonctionnement avéré, les évaluations de groupe pourront être individualisées.

Plan de cours

- Atelier N°1 : Utilisation du simulateur ERPTRAIN – Systèmes d'information

- o Paramétrage d'un ERP réel
- o Interactions avec les autres équipes du même groupe
- o Découverte des indicateurs clés et des leviers du métier

- Atelier N°2 : Utilisation du simulateur LUDOSCRUM – Méthodes Agiles

- o Pilotage d'un projet suivant la méthodologie Scrum
- o Réponses à des interrogations sur des évènements de jeu
- o Découverte des indicateurs clés et des leviers du métier

- Atelier N°3 : Utilisation du simulateur WILSON – Gestion des Stocks

- o Pilotage d'un stock virtuel
- o Définitions de paramètres de stockage optimaux
- o Découverte des indicateurs clés et des leviers du métier
- o Mise en compétition avec les autres apprenants

- Atelier N°4 : Utilisation du simulateur Chargé d'Affaires – Business

- o Pilotage d'un service de gestion d'affaires
- o Positionnement sur des opportunités commerciales
- o Découverte des indicateurs clés et des leviers du métier

Ressources et références

Les supports pédagogiques sont disponibles en ligne sous Campus

MKX_7_6-2 Droits social et spécifiques au métier (propriétés industrielles)

S7

Contexte et enjeux de l'enseignement

L'objet du cours est de : Permettre aux étudiants d'acquérir les fondamentaux du droit en entreprise (droit du travail, droit des sociétés). Permettre aux élèves d'avoir une connaissance générale des différentes branches de la propriété intellectuelle et d'acquérir les réflexes à avoir en la matière lorsque l'on est confronté à une démarche d'innovation : où chercher l'information ? Les précautions à prendre, identifier les démarches à effectuer pour disposer d'un droit de propriété intellectuelle et les ressources pour y arriver.

Prise en compte des dimensions socio-environnementales

ODD8 - Travail décent et croissance économique ODD9 - Industrie, innovation et infrastructure

Prérequis

aucun.

Modalités d'enseignement et d'évaluation

	Nb d'heures
Cours	
Cours intégré (cours + TD)	19
TD	
TP	
Projets	
Travail en autonomie encadré	
Contrôles et soutenances	1
Travail personnel	4

Objectifs pédagogiques

(à la fin de cet enseignement, l'étudiant sera capable de ...)

Être capable d'apprécier la légalité d'un contrat de travail.
Choisir les modalités de rupture du contrat de travail adaptées afin d'éviter les recours contentieux.
Maîtriser le contenu réel de la propriété intellectuelle, ses concepts fondamentaux les règles qui s'y appliquent notamment sur l'identification des protections possibles face à une création, les précautions à prendre et les démarches à effectuer.

Activités

(CM, TD, TP, projet, sortie terrain, etc.)

19 heures de cours (6h sur le Droit Social/contrat de travail et 13h sur la propriété intellectuelle)
Évaluation par QCM à l'issue de la formation

Évaluations et retours faits aux élèves

(évaluations qui comptent pour la note ou qui permettent à l'étudiant de se situer, corrigés, feedback personnalisé...)

écrit 1h.
Retour sur l'évaluation fait à l'élève : Copies corrigées consultables sur demande

En plus des modalités d'évaluation prévues, des évaluations non inscrites à l'emploi du temps pourront avoir lieu.
En cas de dysfonctionnement avéré, les évaluations de groupe pourront être individualisées.

Plan de cours

Introduction au droit : qu'est-ce que le droit, les sources du droit, distinction droit privé / droit public et droit mixte, organisations judiciaire et administrative, distinction personnes physiques/ personnes morales.

Droit des sociétés : distinction entreprises individuelles (EI/EIRL et particularité de l'autoentrepreneur) / entreprises sociétaires (EURL/SARL/SA...), les Associations et GIE, modalités et conditions de création des principales entreprises individuelles et sociétaires.

Droit social: les différents contrats de travail (CDD/CDI), leurs clauses (obligatoires, facultatives/conditions de validité...), le temps de travail, la rupture du contrat de travail (démission, les licenciements pour faute, sans faute et économique, rupture conventionnelle) ; les représentants du personnel ; les conflits en entreprise (principalement le droit de grève).

Propriété Intellectuelle : contenu, fondamentaux et règles applicables - brevet RICA

Ressources et références

Les supports pédagogiques sont disponibles en ligne sous Campus